

Siège social : 25 rue Chateaubriand 75 008 PARIS - SAS au capital de 100 000 € - RCS PARIS : 478 958 762 - LinXea est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers - CIF sous le numéro : E001437. LinXea est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR – 61 rue Taitbout – 75436 Paris cedex 09). Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 031 073 (le registre est tenu par l'ORIAS, Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances situé 1 rue Jules Lefebvre 75311 Paris CEDEX 9, le registre est consultable sur www.orias.fr). Dans ce cadre, LinXea a souscrit auprès du CGPA une garantie financière et une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle conformément aux dispositions des articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. (N° de police : RCIPI0054).

SA au capital social de 56 064 641 Euros
Entreprise régie par le Code des Assurances
n° 487 739 963 RCS Paris
50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

LinXea Spirit Capitalisation

Contrat de capitalisation de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte

Bulletin de souscription

IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

SOUSCRIPTEUR

(Nu-proprétaire dans le cadre d'une souscription en démembrement)

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

CO-SOUSCRIPTEUR

(Usufruitier dans le cadre d'une souscription en démembrement)

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR PERSONNE MORALE

Raison sociale : _____

N° de RCS : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DURÉE

La durée prévue au contrat est de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 40 ans).

MODALITÉS DE VERSEMENT

Versement initial : _____ euros⁽¹⁾ (minimum 500 euros pour une personne physique, frais d'entrée : 0 %)

Par chèque émanant d'un établissement français n° _____ de la banque _____, libellé à l'ordre de **Spirica**. (Pour un chèque de banque ou de notaire, joindre l'avis d'opéré ou le bordereau d'accompagnement)

Le titulaire du compte, est-il le Souscripteur ? Oui Non - Si vous avez répondu «Non», merci de compléter les lignes ci-dessous.

Lien entre le titulaire du compte et le Souscripteur : _____

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte : _____

Pièce d'identité présentée par le titulaire du compte : CNI Passeport Permis de conduire Carte de séjour

⁽¹⁾ Ce montant correspond au total des versements bruts, effectués sur le contrat les huit premières années (connu à la signature du bulletin de souscription). Je pourrai à tout moment effectuer des versements libres complémentaires selon les dispositions contractuelles.

Je souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un montant de _____ euros (minimum 100 euros).

Par :

Mois Trimestre, soit un montant annualisé de : _____ euros.

(pour les versements libres programmés joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi que le mandat de prélèvement ci-joint dûment signé).

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE DISPONIBLE

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 50 euros par support pour le versement initial, les versements libres complémentaires et les versements libres programmés) :

Support Libellé	Code ISIN	Versement initial en % ou en montant	Versements libres programmés en % ou en montant
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
		TOTAL	_____

Conformément aux Conditions Générales, pendant le délai de renonciation, la part de votre versement initial adossée à des unités de compte est investie sur le support Fonds en Euros. Vous disposez de la liste des supports autorisés et de leur présentation en Annexe Financière des Conditions Générales.

SIGNATURE DE PRISE DE CONNAISSANCE DES SUPPORTS

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports). Les documents d'information financière au titre de l'ensemble des unités de compte (prospectus simplifié ou document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur simple demande auprès de mon Conseiller, sur le site internet des sociétés de gestion ou via le site internet www.amf-france.org.

Je déclare avoir été informé(e) que je prends à ma charge les variations de cours des supports que j'ai souscrits.

Signature du Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à _____

le [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
(date de signature de la Souscription)

VALEUR DE RACHAT SUR LE SUPPORT FONDS EN EUROS (uniquement en cas d'investissement sur le support Fonds en euros)

Tableau à compléter uniquement pour les personnes physiques.

Les valeurs de rachat minimales ci-dessous prennent en compte l'ensemble des frais connus et pouvant être établis à la souscription. Les prélèvements sociaux et fiscaux ne sont pas pris en compte.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Montant cumulé des versements bruts (1)	_____ €	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1
Montant cumulé des versements bruts sur le support Fonds en Euros (2)	_____ €	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1
Valeur de rachat minimale personnalisée sur le support Fonds en Euros (3)	_____ €	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1

(1) Reprendre le montant du versement initial indiqué en page précédente.

(2) Indiquer le montant du versement initial affecté au support Fonds en Euros (montant versé (1) x part investie sur le support Fonds en Euros)

(3) Indiquer le montant net investi sur le support Fonds en Euros (montant indiqué en (2))

OPTIONS DE GESTION

J'opte pour la ou les option(s) de gestion suivante(s) et détaille les modalités de mise en place sur l'annexe «options de gestion» du bulletin de souscription jointe :

Investissement progressif Sécurisation des plus-values Rééquilibrage automatique Limitation des moins-values absolues

Les conditions d'accès à ces options sont définies aux Conditions Générales.

SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du contrat LinXea Spirit Capitalisation référencées CG1146 - 01/02/2015B et de ses Annexes, et notamment de mon droit à renonciation. Je reconnais être parfaitement informé(e) du fait que la fiscalité applicable au contrat d'assurance LinXea Spirit Capitalisation, ainsi que les avantages qui en résultent, sont susceptibles de varier dans le temps.

Je peux renoncer à la souscription du contrat de Capitalisation pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du bulletin de souscription, date à laquelle j'ai été informé(e) de la souscription de mon contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Spirica – 50-56 rue de la procession, 75724 Paris Cedex 15. Elle peut être faite selon le modèle présenté en Annexe II des présentes Conditions Générales.

Signature du Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à _____
le [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
(date de signature du bulletin de souscription)

*En cas de co-souscription, les Souscripteurs déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (rachats, arbitrages,...) liées à ce contrat est soumis à leur co-signature.

Vous recevrez les conditions particulières de votre contrat au plus tard dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de signature du bulletin de souscription. Si vous ne les recevez pas dans ce délai, vous devez avertir Spirica par lettre recommandée avec accusé de réception. Les informations recueillies font l'objet de la part de la Spirica de traitements informatisés destinés à la gestion de ses clients. Les destinataires de ces informations sont les services concernés de Spirica et, le cas échéant, ses sous traitants et prestataires. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront également être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application des dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès de Spirica -50-56 rue de la Procession – 75724 Paris Cedex 15 ou par courrier électronique à informatique-libertes@spirica.fr, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Le contrat **LinXea Spirit Capitalisation** est distribué par des intermédiaires en assurance, dont l'activité est réglementée par les articles L 511-1 et suivants du Code des Assurances. Les intermédiaires en assurance doivent être immatriculés au registre des intermédiaires en assurance, tenu par l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé : 1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.orias.fr. En application des dispositions de l'article R 520-1 du Code des Assurances, toute information spécifique relative à votre intermédiaire en assurance vous sera directement communiquée par celui-ci. Vous pouvez vous adresser à votre intermédiaire en assurance en cas de contestation relative à son activité d'intermédiation en assurance. Conformément à l'article L 310-12 du Code des Assurances, l'intermédiaire en assurance est soumis, de par sa qualité, au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 61, rue Taitbout - 75009 Paris.

PIÈCES JOINTES

A fournir dans tous les cas :	Aux pièces à fournir dans tous les cas s'ajoutent les pièces suivantes pour les Souscripteurs Personnes physiques	Aux pièces à fournir dans tous les cas s'ajoutent les pièces suivantes pour les Souscripteurs Personnes morales
<input type="checkbox"/> Chèque libellé à l'ordre de Spirica <input type="checkbox"/> Fiche de connaissance client <input type="checkbox"/> RIB/IBAN/RIP/RICE (obligatoire dans le cas d'une vente à distance ou si mise en place de versements libres programmés) <input type="checkbox"/> Mandat de prélèvement (obligatoire si mise en place de versements libres programmés) - voir Page 2 des Conditions Générales <input type="checkbox"/> Annexe options de gestion (obligatoire en cas de mise en place de l'option) <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (obligatoire dans le cadre d'une vente à distance)	<input type="checkbox"/> Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité <input type="checkbox"/> Copie du livret de famille signée par chacun des époux (en cas de noms différents, de co-souscription avec dénouement au premier décès, ainsi que pour les Souscripteurs mineurs) <input type="checkbox"/> Copie du contrat de mariage (obligatoire en cas de co-souscription avec dénouement au second décès)	<input type="checkbox"/> Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité du représentant légal <input type="checkbox"/> Kbis de moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Copie des statuts <input type="checkbox"/> Pouvoir du signataire représentant la personne morale et copie recto/verso de la pièce d'identité du signataire du pouvoir <input type="checkbox"/> Pour les associations, statuts certifiés conformes par le représentant légal ou copie du récépissé de la déclaration en préfecture <input type="checkbox"/> Pour les associations reconnues d'utilité publique : copie de parution du décret au JO

CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FONDS EN EUROS

Nous faisons suite à votre demande de documentation et nous vous remercions de l'intérêt porté à LINXEA.

- Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les dispositions relatives aux investissements sur les fonds en euros chez Spirica. Cette règle concerne tous les fonds euro, que ce soit l'actif Général Spirica ou les fonds en euros « innovants ».

Règles d'investissement applicables, pour les Personnes Physiques pour un versement sur le contrat LINXEA Spirit.

- Minimum à investir en supports en unités de compte selon la grille ci-après.

MONTANT DU VERSEMENT	PART MINIMUM EN UC
de 1 euro à 1 million d'euros	25%
de 1 à 2 millions d'euros	35%
de 2 à 4 millions d'euros	50%

Pour la part des garanties exprimées en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers

- Cette nouvelle règle s'applique aux versements initiaux, aux versements libres et à la mise en place de nouveaux versements libres programmés.
- Le montant maximum total investi sur les fonds en euros est de 2 millions d'euros par client.
- La part maximale investie sur l'ensemble des fonds en euros « innovants » : 60% par versement.
- Le montant maximum investi sur le fonds Euro Allocation Long Terme est de 100 000 euros par contrat, dans le respect de la part maximale présentée ci-dessus.

DISPOSITION PARTICULIÈRE : les personnes de plus de 85 ans et les personnes majeures protégées pourront investir à 100% sur l'Actif Général Spirica. Si elles souhaitent investir sur les fonds euro « innovants », elles devront respecter les parts minimales en unités de compte.

Notre équipe reste à votre disposition du lundi au vendredi
par téléphone au 01 45 67 34 22 ou par email à gestion@linxea.com

LINXEA, 23 RUE DES BRETONS, 93210 SAINT DENIS LA PLAINE